

Mobilisation citoyenne : un droit et un devoir

Par Ana Patricia Vaz
Educatrice de l'enfance

Mouvement social. Lorsqu'on entend ces deux mots, l'image qui inonde généralement nos pensées est celle d'une foule d'individus se rassemblant pour faire entendre des revendications. Un élément clé ressort de cette image : la mobilisation. Pour les un·es, il s'agit de se faire entendre au sein des sphères publique et politique, de concert avec de nombreux acteurs et actrices partageant les mêmes idées et valeurs sur un sujet précis, la mobilisation étant alors un moyen de pression. Pour les autres, c'est une ressource et un outil de communication démocratique, permettant d'agir collectivement autour de valeurs fédératrices et d'amener au débat public certains points de vue, en visant un partage du pouvoir entre les citoyen·nes et l'autorité. D'un côté le militantisme de confrontation, de l'autre celui du dialogue.

Pourquoi se positionner politiquement d'un point de vue professionnel ?

Le positionnement militant découle indéniablement de notre besoin de démocratie. D'ailleurs, l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »¹ Dans notre société actuelle, ce droit est également un devoir. C'est en effet bien notre devoir de citoyen et de citoyenne que de faire entendre nos opinions, de les amener sur la place publique pour faire éclore et nourrir le débat, afin que la société évolue et tende à plus de respect et de solidarité. Se contraindre à la retenue a certes ses avantages

1-Organisation des Nations Unies (1948), « Déclaration universelle des droits de l'Homme », <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>, Consulté le 20 octobre 2021.

▲ lorsqu'il s'agit de ne point amener l'autre à une situation inconfortable ou lorsqu'il s'agit d'éviter une confrontation dure et stérile. Mais qui ne dit mot consent. Consentir ou pas... Voilà le point de départ de mon propre positionnement militant. Et face au Cadre de référence pour l'accueil collectif de jour parascolaire proposé par l'EIAP², en 2018 ma posture était claire : je n'y consentirais point.

La conscientisation d'une identité professionnelle engagée

Je débiterai ce témoignage sous la forme d'un récit qui retracera mon engagement durant cette mobilisation « historique » vécue dans le canton de Vaud au cours de l'année 2018 et qui visait à sauvegarder des conditions d'accueil saines et de qualité, respectueuses des enfants et du travail des professionnel·le·s de l'éducation de l'enfance au sein du secteur parascolaire.

Lorsque la première version constituant le Cadre de référence déjà nommé fut présentée par l'EIAP, je n'étais encore qu'une étudiante. Une étudiante qui aspirait alors à accompagner les enfants en âge scolaire dans une période de leur développement où le processus qui amène à la construction de leur citoyenneté peut être réfléchi et mis

en pratique de façon concrète, tout du moins sur le plan social. Cela est le cas à cet âge où la construction de la citoyenneté passe notamment à travers des projets participatifs issus des enfants eux-mêmes ou en collaboration avec eux, utiles à eux et à la collectivité dans laquelle ils seront amenés à agir plus tard. Mon objectif professionnel était en effet qu'un jour, ils puissent acquérir le statut de citoyen et de citoyenne conscient·es de leurs droits et de leurs devoirs, et conscient·es également de tout ce qui régit et forme notre société, dans le but de préserver notre démocratie et les droits qu'elle octroie. Naïvement, je pensais qu'en 2018, en Suisse, les acteurs et les actrices liées à la politique de l'enfance comprenaient combien prendre soin et accompagner la jeunesse dans son développement personnel et social était primordial pour la société elle-même. Naïvement, je pensais également qu'à notre époque, nous avions compris à quel point la mise en pratique de l'article 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant, stipulant que « (...) l'éducation de l'enfant doit viser à favoriser l'épanouissement de sa personnalité (...) lui inculquer le respect des droits de l'homme (...) le préparer à assumer les responsabilités de la vie dans une

2-Etablissement Intercommunal pour l'Accueil de jour Parascolaire (2018), « *Cadre de référence pour l'accueil collectif de jour parascolaire* », https://www.ucv.ch/fileadmin/documents/pdf/Consultations/EIAP_cadre_ref_P.pdf, Consulté le 11 novembre 2021.

société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples (...) tout en lui inculquant le respect du milieu naturel»³, ne pouvait se passer d'agent·e·s de socialisation conscient·e·s de ces enjeux et de ce qu'ils impliquent en termes d'accompagnement. Des agent·e·s de socialisation qui se devaient d'être formé·e·s afin de posséder les divers savoirs nécessaires leur permettant, sur le terrain, de mener à bien ces missions traduites et inscrites dans la LAJE⁴.

Seulement, les nouvelles conditions d'accueil que l'EIAP tentait d'imposer au secteur parascolaire à cette époque me firent rapidement déchanter. Le taux d'encadrement prévu dans le Cadre de référence envisagé par l'EIAP et le nombre démesuré d'enfants prévus pour un seul adulte ne permettaient pas à mon sens d'accompagner nos futur·e·s concitoyen·ne·s. En effet, dans ces conditions, nous ne pouvions pas être à leur

écoute, répondre à leurs questions, et surtout pas être présent·e·s pour accueillir les émotions de chacun·e dans le cadre de tous ces petits moments de la journée qui façonnent leurs manières d'appréhender le monde, ce monde d'adultes qui fait envie et peur en même temps et qui est difficile à déchiffrer pour des enfants.

C'est à l'instant où j'ai saisi les réels enjeux des modifications imposées par l'EIAP pour le secteur parascolaire que mon parcours d'étudiante a pris un virage drastique. Désormais, ce ne serait plus uniquement en tant qu'étudiante de l'ESEDE⁵ que j'allais cheminer dans les dédales des apprentissages qui me permettraient d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer ce métier qui me passionne, mais également en tant que future Educatrice de l'enfance investie et engagée dans le domaine de l'éducation, décidée à préserver un accompagnement de qualité et en constante évolution, essayant de tendre après chaque expérience ▲

3-Organisation des Nations Unies (1989), «*Convention relative aux droits de l'enfant*», document ratifié par la Suisse en 1997, https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1998/2055_2055_2055/fr, Consulté le 6 novembre 2021.

4-Canton de Vaud (2017), «LOI 211.22 sur l'accueil de jour des enfants», <https://www.reseaureve.ch/images/stories/documentation/autres/211.22-LAJE-31.1.2017---VF-pour-publication-FAO-14.02.pdf>, Consulté le 11 novembre 2021.

5-Ecole professionnelle supérieure qui forme le personnel éducatif œuvrant au sein des institutions d'accueil de jour, permettant d'obtenir le titre reconnu et protégé d'Educatrice de l'enfance. Le cursus de formation suit le PEC (le plan d'études cadre) qui fixe le profil de la profession, les compétences à acquérir, les domaines de formation et leur durée, la coordination des composantes scolaires et pratiques, et les contenus de la procédure de qualification; http://anim.ch/pxo2/pxo_content/medias/pec_ece_2006_11_30.pdf



Les traces – Collectif CrrC

▲ professionnelle vers de meilleures pratiques. J'étais également décidée à œuvrer pour préserver des conditions de travail respectables, droit qu'évoque l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme: «Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail...»⁶ Or, à ce moment-là, lesdites conditions manquaient à l'appel.

La prise de conscience des impacts qu'auraient les modifications envisagées par l'EIAP sur mon futur métier, sur mes droits en tant que professionnelle et sur la qualité de l'encadrement des enfants m'amènèrent à vouloir mieux comprendre les raisons d'une telle action contre ma profession. Les cours suivis durant ma formation jouèrent un rôle crucial dans cette recherche de sens et dissipèrent mes premières interrogations.

Je me suis ralliée ensuite aux institutions qui s'étaient déjà engagées pour lutter contre l'entrée en vigueur du Cadre de référence de l'EIAP. Puis, je me suis jointe aux réunions organisées par les divers syndicats⁷ qui s'opposaient au Cadre de référence. S'il y avait des endroits où l'on pouvait enrichir

sa formation en acquérant des connaissances liées à la politique de l'enfance et aux pratiques sociales en cours, c'était bien là.

L'information, toute l'information... Et la création d'une page internet

Puis arriva l'assemblée générale du personnel éducatif vaudois du 20 septembre 2018. Peu avant qu'elle ne commence, les divers échanges que j'ai eus avec des professeur·e·s, d'autres étudiant·e·s et des professionnel·le·s me firent prendre conscience que nombre d'entre nous ignoraient où trouver les informations relatives à la campagne menée contre le Cadre de référence. De surcroît, peu de parents semblaient être au courant de ce qui se jouait réellement. Je fis alors un constat: nous manquions clairement d'un espace qui réunirait tout le monde, centraliserait et diffuserait toute l'actualité en lien avec cette lutte. Lors de cette assemblée, une étudiante de l'ESEDE prit la parole et nomma le besoin de propager l'information au travers des médias afin de gagner en visibilité. Les citoyens et les citoyennes vaudois·es devaient être averti·e·s et mieux informé·e·s. Les divers·es acteurs et actrices de la profession aussi. ▲

6-Organisation des Nations Unies (1989), « Déclaration universelle des droits de l'Homme », <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>, Consulté le 29 octobre 2021.

7-Avenir social, SSP Vaud, Collectif pour le parascolaire...

▲ Ce fut la posture militante emplie de conviction et de volonté de l'une de mes pairs, ainsi que sa proposition, qui m'inspirèrent ce soir-là. Je décidai alors de créer une page sur les réseaux sociaux, sous le nom du slogan paru dans la presse à ce moment, «Vaud, cancre du parascolaire», et qui réunirait toute l'actualité en lien avec la campagne précitée. Cette page serait plus accessible que d'autres médias et facilement consultable par tout un chacun, avec des publications élaborées dans un langage à la portée de tous et toutes. La mise en place de ce média me rendait indéniablement actrice active de la lutte menée. Néanmoins, cela ne se fit pas du jour au lendemain. Avant de nourrir cette page, il me fallut d'abord aller à la rencontre des membres des syndicats qui luttaient déjà pour que ce Cadre de référence fût renégocié. Puis, il me fallut participer aux diverses réunions qu'ils organisaient pour mieux comprendre l'avancée de la campagne et actualiser sans cesse mes connaissances en lisant toutes les informations présentes dans la presse. Alors que chacun desdits syndicats impliqués transmettait sur son site les informations qu'il avait en sa possession, je dus expliquer en quoi consistait mon projet et l'importance de tout réunir dans un même espace facile d'accès. Je dus également obtenir l'accord

de chacun des syndicats pour récolter, rassembler et diffuser les informations actualisées liées à la campagne. Des informations dont ils étaient les détenteurs et, pour la plupart, dont ils étaient les auteurs à l'image d'articles publiés dans la presse, de publications provenant directement des sites des divers syndicats, d'annonces de nouvelles assemblées programmées, de résumés des diverses discussions entreprises par le Collectif pour le parascolaire, etc... Cette collaboration permit la publication d'une très grande partie des informations liées au projet qui nous réunissait, mais également de les répandre auprès du grand public.

Un fil conducteur pour aller plus loin

Avec ce projet qui comportait la création de la page internet, la collaboration avec les syndicats et ma participation aux diverses réunions organisées, j'ai découvert que les expériences vécues influençaient mon positionnement militant. Que cela fût par ma socialisation de groupe au sein de l'ESEDE et l'influence de mes pairs, par le simple fait de reprendre des études à presque 30 ans ou par les valeurs que je défendais ardemment sans bien les nommer comme telles; que ce fût par les événements qui avaient cours dans ma vie personnelle ou

en lien avec la campagne contre le Cadre de référence, par la connaissance des sujets débattus dans l'espace public à ce moment-là, etc., tout, absolument tout, constituait une pluralité socialisatrice qui façonnait une identité militante entreprenante au-delà de strictement professionnelle. Se mobiliser en masse comme il est coutumier dans tout mouvement social n'était qu'une étape parmi d'autres. Informer les acteurs et les actrices touché·e·s par ce mouvement, une autre. Parmi tout cela, un fil conducteur se dessinait au fur et à mesure : nos droits de citoyens et de citoyennes. Il fallait agir autrement, sur un terrain parallèle à celui des structures d'accueil où, pour la plupart, il n'était point permis de communiquer à ce sujet.

La précédente inspiration et le discours de l'une de mes pairs lors de l'assemblée générale déjà précitée en firent naître une autre. Je me souviens encore m'être dit à ce moment-là, « si les médias traditionnels, tels que les chaînes de télévision locales, ne venaient pas à nous, ce serait les professionnel·les et les parents qui iraient à eux », paraphrasant une expression bien connue. C'est ainsi que naquit l'idée des reportages diffusés sur

les pages créées sur les réseaux sociaux. Ces reportages donnaient désormais la parole aux parents, principaux intéressés et grands oubliés de ce débat.

Les fruits de l'engagement

Durant les semaines qui ont précédé la manifestation du 13 novembre 2018⁸, mes émotions, mes apprentissages à l'ESEDE, les actions entreprises et les partages vécus ont peint ma toile de socialisation professionnelle. Grâce à cet engagement, elle se colora définitivement de droits, de devoirs, de lois et de la défense de notre démocratie. Le processus engendré enrichit moult compétences à acquérir pour exercer le métier auquel je me formais, en me permettant de les mettre en action sur le terrain. Il me permit aussi de vivre une expérience unique, de défendre des valeurs auxquelles j'ai toujours tenu et un métier en lequel je crois profondément, et ce même si sa raison d'être n'est pas comprise par tous et toutes. Cela me permit également de mettre à profit les apprentissages réalisés dans les cours à l'ESEDE et les échanges que j'ai eu la chance d'avoir avec d'autres professionnel·les, ainsi que de prendre part à un ▲

8-Journée de mobilisation visant à réaliser diverses actions dénonçant les dérives du Cadre de référence proposé par l'EIAP en mai 2018, ainsi qu'une grève et une manifestation visant à s'opposer au démantèlement des conditions d'accueil parascolaire.

▲ mouvement social qui s'inscrivait dans la lignée de mon identité individuelle et du sens que je souhaitais donner à ma pratique future. La détermination constitua un élément important au cœur de ce processus. Elle fut l'un des moteurs qui me permit d'avoir le courage de mes opinions après seulement une année de formation. S'informer et se documenter au sujet de l'accueil en milieu parascolaire afin de mieux le comprendre vint compléter ma posture militante dans le but d'agir en conscience. Le processus vécu enrichit également ma pratique au quotidien et mon identité d'éducatrice de l'enfance. Il a renforcé le besoin de donner davantage de sens à l'accueil de jour en milieu parascolaire et non de se cantonner à de simples moments d'accueil qu'il faut animer ou pas en fonction des envies. Et c'est en cela que le processus vécu me marqua profondément. En effet, cela renforça mon point de vue que l'accueil en milieu parascolaire est bien plus que de l'animation comme semblent le penser beaucoup. L'accueil en milieu parascolaire, c'est l'apprentissage de la vie en collectivité, la pratique d'outils de communication verbaux et non verbaux, permettant d'évoluer au sein de la société. C'est également apprendre à se ressourcer, à collaborer et à créer ensemble, dans

une ligne pédagogique commune et en lien avec les droits et les devoirs qui ont toujours été les nôtres. Mon engagement m'apporta bien plus que je ne l'aurais cru. Bien plus que je ne pouvais le percevoir au moment des faits. L'énergie considérable mise à profit de ladite mobilisation me permit de mieux me connaître, de mieux cerner les valeurs que je défendais, de me forger une opinion plus professionnelle au sujet de l'accueil de jour et en adéquation avec mes valeurs. Il me donna l'opportunité de faire l'acquisition de nouveaux savoirs vis-à-vis du cadre légal relatif à l'accueil des enfants en structure parascolaire, d'activer des réseaux, de m'initier à la vie politique et de collaborer sur un projet commun avec divers·es acteurs et actrices du milieu professionnel, d'élaborer un projet en lien avec une thématique de cette ampleur, et cela bien avant que cela fût proposé au sein de la formation. Un processus de socialisation professionnelle et militante qui engendra l'intériorisation de nombreuses compétences constitua sans conteste un pilier pour toutes mes actions futures, et transforma mon regard et ma pratique de l'éducation de l'enfance en milieu parascolaire. Ce processus fut, par ailleurs, le moteur de ce qui est devenu, deux ans plus tard, le thème ▲



Les propriétaires – Collectif CrrC

de mon travail de diplôme : l'éducation citoyenne en structure d'accueil parascolaire (Vaz, 2020)⁹, qui démontra comment les citoyen·ne·s en devenir que sont les enfants peuvent impac-

ter la société et pourquoi il est si important d'être là pour les accompagner en conscience.

Ana Patricia Vaz



Il pleuvra – Collectif CrrC

9-Patricia, A, Vaz, (2020), «Travail de diplôme : Education citoyenne en milieu parascolaire, phase 1 et 2» Documentation personnelle et exemplaires déposés à l'ESEDE